

Le mot du Président

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir pour ces "28èmes Journées" méridionales organisées par l'APAMETRA-BTP et le GNMBTP dont mon maître, le Professeur Georges JULIEN, fût un des fondateurs.

J'ai moi-même longtemps collaboré avec plaisir à la "Revue de Médecine du Travail".

Si je compte bien, ces Journées étant biennales, le GNM va sur ses 56 ans, ce qui montre sa vitalité et le désir de ses adhérents d'aller toujours de l'avant.

Le menu proposé pour ces deux jours est particulièrement copieux et varié.

Les rappels fondamentaux peuvent paraître un peu longs et ardu, mais ils sont indispensables car l'amélioration de la prévention des cancers professionnels passe certainement par une meilleure connaissance des mécanismes de la cancérogenèse et de ses liens avec la génotoxicité et la mutagenèse.

L'inventaire des outils dont disposent les acteurs de la prévention pour "débusquer" et évaluer le risque cancérogène est complété par de nombreuses études de terrain, dont certaines sont quasiment expérimentales et nous montrent la difficulté de faire la part entre le professionnel pur et l'environnemental auxquels se mêlent bien sûr, des facteurs individuels tels que le tabagisme, hélas toujours d'actualité, et les polluants de l'environnement extraprofessionnel.

Le peu de communications sur la prévention montre bien, par défaut, qu'elle ne peut, en ce domaine, n'être que primaire si elle veut être réellement efficace. À ce propos, l'accumulation inflationniste de textes législatifs, pour la plupart inapplicables, ne nous est d'aucune utilité, et ne sert qu'à reporter toutes les responsabilités sur les employeurs et les préventeurs.

Un bilan sur les maladies professionnelles liées à l'amiante s'imposait, ainsi que sur les mesures en faveur des victimes.

Enfin, je félicite les organisateurs d'avoir réservé une session entière à l'éthique, notamment à propos de l'utilisation des tests de détermination de la susceptibilité génétique qui vont probablement, dans l'avenir, avoir leur place, à côté des biomarqueurs d'exposition et d'effets, dans les protocoles de prévention des cancers professionnels.

Je vous souhaite de "bonnes journées"

Alain Botta